

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt trois, le 9 juin à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 11

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOCELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth.

Absente excusée : GENTIL Dominique

Date de la convocation : 1^{er} juin 2023

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia,

Objet de la délibération : Désignation des 3 délégués titulaires + 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 24/09/2023

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le renouvellement de la série 1 des sénateurs figurant au tableau n° 5 annexé au code électoral interviendra le Dimanche 24 septembre 2023.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants ;

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU la circulaire NOR/INTA/INTA1717222C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléant et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

VU l'arrêté n°38-2017-06-15-012 du 15 juin 2017 fixant le nombre de délégués et suppléants pour chaque commune, en l'occurrence pour la commune de Primarette 3 délégués et 3 suppléants.

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, 3 délégués puis 3 suppléants parmi les membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Madame FAVRE-PETIT-MERMET Patricia.

Le bureau électoral était présidé par Monsieur Serge MERCIER, Maire. Il comprenait les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Monsieur GAS Marcel, Monsieur ROSTAING Jean-Pierre, Monsieur ROMATIF Julien, Monsieur FANJAT Pierre.

Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués :

Le Maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés).....	12
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
Nombre de votes blancs.....	0
Nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue.....	7

Le Maire a présenté la liste des candidats délégués :

MERCIER Serge a obtenu douze voix (12)
HUMBERT Régis a obtenu douze voix (12)
FANJAT Pierre a obtenu douze voix (12)

Premier tour de scrutin pour l'élection des suppléants :

Le Maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à la désignation des suppléants des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés).....	12
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
Nombre de votes blancs.....	0
Nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue.....	7

Le Maire a présenté la liste des candidats suppléants :

ROSTAING Jean-Pierre a obtenu douze voix (12)
FAVRE-PETIT-MERMET Patricia a obtenu douze voix (12)
MONIN Florence a obtenu douze voix (12)

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 9 juin 2023

Le Maire,
Serge MERCIER

